

Quel contrat pour l'alternance ?

L'alternance, le parcours idéal pour parfaire son début de carrière

1 *parcours*

2 *contrats possibles*

acquisition de savoirs fondamentaux,
professionnels et/ou techniques



mise en application
au sein d'une entreprise

Contrat d'apprentissage

Jeune de 16 à 25 ans
Travailleur handicapé
Créateur ou repreneur d'entreprise



Insertion professionnelle
grâce à l'obtention d'une qualification



ou retour à l'emploi
(diplôme ou titre inscrit au RNCP)

CDD entre 6 mois et 4 ans
en fonction de la formation
et/ou des besoins de l'entreprise



Entreprises privées,
État, collectivités,
Établissements publics



Choix dans les formations
ouvertes à l'apprentissage
selon décision de la Région Rhône Alpes



Au moins 400 heures de cours
en moyenne par année



Maître d'apprentissage
en entreprise



Rémunération en fonction de l'âge
et de l'année de formation
(entre 25 % et 78 % du SMIC mensuel)



frais de formation pris en charge par l'entreprise

Contrat de professionnalisation

Jeune de 16 à 25 ans
Demandeur d'emploi
Bénéficiaire du RSA, de l'ASS, de l'AAH
ou d'un CUI

CDD entre 6 mois et 12 mois
voire 24 mois par accord de branche
ou CDI

Entreprises privées

Choix dans toutes les formations
professionnelles de l'Université Lyon 1

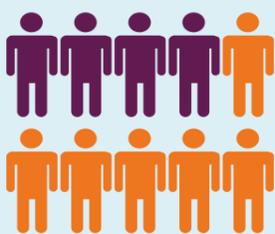
Formation représentant entre 15 et 25 %
de la durée du contrat, ne pouvant pas être
inférieure à 150 heures de cours

Tuteur non obligatoire
en entreprise

Rémunération en fonction de l'âge
(entre 65 % et 80 % du SMIC mensuel)

frais de formation généralement pris en charge
par l'OPCA dont dépend l'entreprise

Sur l'année 2012/2013, l'Université Lyon 1 a accueilli 1 190 contrats en alternance



487
703

contrats
d'apprentissage
contrats
de professionnalisation

Alors... pourquoi pas vous ?

